

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 D 02489
Numéro SIREN : 752 040 444
Nom ou dénomination : 52 CHAMPS-ELYSEES SCI

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt 139205

52 CHAMPS-ELYSEES SCI

Société civile immobilière

Au capital de EUR 115.200.002

Siège social : 4 place de la Concorde – 1 rue Royale

75008 Paris

752 040 444 RCS PARIS

EXTRAIT

**DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EXPRIMEES DANS UN ACTE SIGNE PAR TOUS LES ASSOCIES
EN DATE DU 16 OCTOBRE 2023**

.....
.....

PREMIERE DECISION :

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Messieurs Adnane Mousannif et Ahmed Ali Al-Hammadi de leurs fonctions de cogérants de la Société, avec effet à compter de ce jour, et ce, notwithstanding les dispositions de l'article 15 des statuts de la Société prévoyant que tout gérant peut se démettre de ses fonctions à charge pour lui d'en informer les associés quinze jours au moins à l'avance et par lettre recommandée, ce dont la Collectivité des Associés déclare expressément les dispenser.

La Collectivité des Associés remercie chacun de Messieurs Adnane Mousannif et Ahmed Ali Al-Hammadi pour les services rendus à la Société dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

DEUXIEME DECISION :

La Collectivité des Associés décide de nommer en qualité de nouveaux cogérants de la Société, avec effet à compter de ce jour et pour une durée **indéterminée**, conformément à l'article 15 des statuts de la Société :

Madame Amna Abdulla Al-Saadi,
née le 29 septembre 1992 au Qatar, de nationalité Qatari
et demeurant Building 23, Street 855, Zone 63, Doha, Qatar,

en remplacement de Monsieur Adnane Mousannif, démissionnaire, et

Monsieur Mohammed Yaser M J Al-Mosallam,
né le 25 juin 1978 au Qatar, de nationalité Qatari
et demeurant Building N° 50, Umm Al Qaradi Street, Fereej AlSudan, Area 55, Doha au Qatar,
en remplacement de Monsieur Ahmed Ali Al-Hammadi, démissionnaire.

Madame Amna Abdulla Al-Saadi et Monsieur Mohammed Yaser M J Al-Mosallam seront
tenus de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales aux côtés des autres cogérants
de la Société.

En leur qualité de gérants, Madame Amna Abdulla Al-Saadi et Monsieur Mohammed Yaser
M J Al-Mosallam exerceront chacun leurs fonctions dans les termes et conditions fixés à
l'article 16 des statuts de la Société. A cet égard, chacun d'eux sera investi(e) séparément des
pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et la
représenter dans ses rapports avec les tiers et ce, dans la limite de l'objet social, sous réserve des
pouvoirs que la loi a attribués expressément aux associés et des restrictions de pouvoirs
édictees par ledit article 16.

.....
.....

Madame Amna Abdulla Al-Saadi et Monsieur Mohammed Yaser M J Al-Mosallam ont chacun
fait savoir par avance qu'elle (ou il) accepterait les fonctions de gérant de la Société au cas où
celles-ci leur seraient conférées en ajoutant chacun qu'elle (ou il) n'est frappé(e) d'aucune des
incapacités ou déchéances de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la Société.

TROISIEME DECISION :

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un
extrait des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale requise.

.....
.....

Pour extrait certifiée conforme,

M. Ali Jassim Al-Thani, cogérant

